

Histoire d'« ethnies » :

Éléments pour une analyse des mouvements de population sur le Maroni

par Myriam Toulemonde-Niaussat

Cette étude concerne les habitants du Moyen et Bas-Maroni, sur les communes d'Apatou, Saint-Laurent du Maroni et Mana (dans sa partie nord-est). Cette population est actuellement estimée à environ 20 000 personnes, toutes origines confondues, soit 15 à 20 % de la population totale de la Guyane.

La spécificité de cette région, par rapport au reste de la Guyane, vient, entre autres, du fait qu'elle est frontalière avec le Surinam et que, partant, sa réalité géographique sud-américaine prend dans les faits quotidiens une autre ampleur qu'à Cayenne. En outre, le lien entre la zone côtière et l'intérieur du pays semble s'y faire beaucoup plus naturellement qu'ailleurs : navigable très haut et habité, le « Fleuve », constitue une route qui relie ces deux zones. De plus, en aval, le rayonnement de Saint-Laurent, à la fois comme sous-préfecture du nord-est de la Guyane et comme métropole du Fleuve, forme un trait d'union pour l'ensemble des habitants de cette région où toutes les « ethnies » ⁽¹⁾ présentes en Guyane se retrouvent.

- I - Quelques éléments d'histoire du peuplement

On peut distinguer trois groupes de peuplement.

1 - Les ethnies autochtones

Il s'agit des Amérindiens dont on trouve deux groupes dans la région qui nous intéresse :

(1) Le mot est utilisé ici dans l'acception qui prévaut actuellement en Guyane. Cf. « Introduction à la question des ethnies et des frontières en Guyane » présentée dans ce bulletin par M-J. Jolivet.

— Les Arawak ⁽¹⁾

Venant d'Amazonie centrale, ils ont décrit une large boucle par l'Orénoque, avant de se fixer il y a environ 2 000 ans sur le Plateau des Guyanes (cf. carte). Ils ont peuplé la côte pendant le premier de ces millénaires, et leur implantation, durant le second a été perturbée par celle des Karib. Les Arawak qui vivent aujourd'hui dans la région sont tous arrivés récemment du Surinam — en 1951, selon J-M. Hurault (1972). Ils sont installés à Balaté, village de la périphérie de Saint-Laurent. Peu nombreux — 135 en 1985, selon P. Grenand — ils ont reçu un apport important de réfugiés de leurs propres clans, et sont maintenant vraisemblablement autour de 400. Ils sont quasiment urbanisés, d'autant plus qu'ils ne disposent pas de terrains de cultures autour du village de Balaté, actuellement surpeuplé

— Les Galibi ⁽²⁾

C'est au XI^e ou XII^e siècle que se situe l'arrivée des premières grandes masses migratoires des Karib. Venues de l'Amazonie

et du Rio Negro, ces Amérindiens ont étendu leur territoire du nord du Brésil au sud du Venezuela, englobant ainsi le Plateau des Guyanes où ils se heurtèrent aux Arawak. Les Karib se divisent en trois groupes : les Galibi, les Tiriyo (disparus de Guyane) et les Wayana ⁽³⁾ que l'on retrouve en amont du Maroni et qu'il est intéressant de citer ici car ils ont toujours été en relations commerciales avec les Boni, groupe de Noirs Marrons dont on parlera plus loin.

Au XVIII^e siècle, les jésuites ont cherché à regrouper les Galibi, à Kourou et à Sinnamary ; mais après leur départ, ceux-ci se sont déplacés spontanément sur la côte, vers les régions de la Basse-Mana et du Bas-Maroni. Ils sont présents sur la commune de Mana, à Awara-Les Hattes (à l'embouchure des deux fleuves),

2 - Les ethnies issues de l'esclavage

Elles sont composées de deux grands groupes : les Noirs Marrons venant du Surinam et les Créoles.

— Les Noirs Marrons (1)

L'histoire de ces ethnies commence au Surinam, alors colonie hollandaise, où des marronnages successifs et des révoltes d'esclaves occasionnèrent, à partir du milieu du XVII^e siècle, des regroupements de fugitifs bossales — esclaves de traite, nés en Afrique — puis créoles (2). Les Noirs Marrons sont répartis en six groupes, dont quatre sont présents dans la région étudiée : les Saramaka, les Djuka, les Boni et les Paramaka.

Les premiers Marrons ont été des Bossales. Ils se sont regroupés en forêt à partir du milieu du XVII^e siècle et ont formé un groupe que l'on peut considérer comme pleinement constitué aux alentours de 1720 : les Saramaka. Ils ont été suivis par les Djuka qui commencèrent à se regrouper dès 1710. En 1712, intervint l'attaque de la colonie hollandaise par l'amiral français Cassard qui fit le siège de Paramaribo. Cassard voulant établir une rançon par tête d'esclave, les maîtres envoyèrent leurs esclaves se cacher en forêt ; ces derniers ne revinrent pas toujours, ralliant essentiellement le groupe des Djuka. Ce groupe était alors en formation : sa constitution s'est arrêtée en 1760, date du premier traité de paix entre les Djuka et les Saramaka d'une part, et les colons d'autre part. Ce traité reconnaissait à ces Marrons le statut d'hommes libres, mais les engageait à ne plus recueillir ni aider d'autres esclaves fugitifs.

Les Boni se regroupèrent sans doute dès le milieu du XVIII^e siècle, mais furent « découverts » en 1765. Pourchassés en vertu des traités de pacification de 1760 (déjà cité) et de 1762, tant par les Djuka que par les Hollandais, leurs attaques contre les plantations se poursuivirent jusqu'en 1776 - 1777, années au cours desquelles ils traversèrent le Maroni pour rejoindre la Guyane française. En 1777, les Djuka lancèrent contre eux une grande offensive sur le Maroni, car les Boni s'étaient installés entre eux et la côte, menaçant de couper leurs chemins de négoce. Cette offensive fit remonter les Boni sur le Lawa — l'un des principaux

(1) Cf. J. Høree (1986), S. de Groot (1984), R. Price (1983), J. Hurault (1961a)

(2) En l'occurrence : nés au Surinam, mais pas obligatoirement métissés.

formateurs du Maroni — en amont des territoires djuka.

Ces luttes entre colons hollandais et Boni et entre ces derniers et les Djuka se réglèrent en 1791, par un traité qui plaçait les Boni sous la tutelle des Djuka. Renouvelé en 1809, ce traité ne fut aboli par la France et la Hollande qu'en 1860. En 1890, le Lawa devint fleuve frontière, et les Boni choisirent de se placer sous l'autorité française.

Quant aux Paramaka, nés d'une partition du groupe Boni au XIX^e siècle, ils sont installés dans les îles du Moyen-Maroni qui, ayant fait l'objet d'un nouveau règlement de frontière en 1972, sont maintenant presque toutes surinamiennes.

Tous ces faits historiques sont complexes ; mais il faut en souligner l'importance : ils ont une influence considérable sur les événements et les attitudes dans la présente situation de conflit qu'ils permettent dès lors de mieux comprendre.

Actuellement, il est particulièrement difficile de dénombrer les Noirs Marrons sur le territoire guyanais relevant de l'admi-

— soit 2 000 Boni, 1 500 Djuka, 500 Saramaka et quelques Paramaka (1). Ils ont traversé le Fleuve en grand nombre, dès le début de la guerre qui sévit au Surinam depuis septembre 1986. Officiel-

suite à la découverte d'un premier gisement en 1855. Les Saramaka avaient le monopole du canotage entre les villes côtières et les placers. Ils laissaient leurs familles au Surinam et n'étaient là, en principe, que temporairement. Toutefois, certains ont fait souche en s'unissant à des femmes créoles. Par la suite, les Saramaka venus travailler sur les exploitations forestières dans les années 1970, ou même ceux venus ces deux dernières années, en raison de la guerre, ont continué à laisser leurs femmes au Surinam.

— Les Créoles

Je ne vais pas réécrire ici l'histoire de la société créole, de sa constitution, de son évolution. Sur ces questions, l'on peut se référer à des ouvrages tels que « La question créole » (M-J. Jolivet, 1982)⁽¹⁾. Il convient toutefois de préciser les particularités de l'implantation créole dans cette région.

En dehors de Mana, cette implantation est récente. Il n'y a pas de Créoles installés à Apatou qui est une commune de Noirs Marrons. Quant à Saint-Laurent, c'était, jusqu'en 1953, la ville du bagne : la commune se confondait avec le territoire pénitentiaire du Maroni qui constituait une enclave ; le directeur de l'administration pénitentiaire était d'office le maire de la commune ; on n'accédait à Saint-Laurent qu'au moyen de laisser-passer... Ces mesures, ainsi que l'occupation des terrains par le bagne, ne favorisaient donc pas l'implantation de familles étrangères à cette institution.

A part quelques uns, employés par le bagne, les Créoles sont arrivés à Saint-Laurent plus tard. Ils sont soit venus de l'intérieur au moment du déclin de l'exploitation aurifère, soit venus des Antilles — directement comme fonctionnaires, ou après un premier contact avec la région, par l'intermédiaire du SMA (Service Militaire Adapté) mis en place en 1960 à Saint-Jean du Maroni. La population créole de Saint-Laurent est donc en grande majorité de souche antillaise (Sainte-Lucie, Dominique, Antilles françaises), comme en témoigne le créole qui s'y parle, plus proche du créole antillais⁽²⁾ que de celui des autres communes de Guyane.

(1) On peut voir aussi E. Stéphenon (1980).

(2) Il s'agit d'un créole à base lexicale française, que l'on parle aussi dans les îles de Sainte-Lucie et de la Dominique, d'abord colonisées par la France.

3 - Les autres « migrants »

En dehors du bagne qui, en fait, n'a guère laissé de traces dans la société de cette région, de nombreux individus ou groupes ethniques se sont installés là depuis le XIX^e siècle. Le tableau de la page suivante résume l'ensemble de ces implantations. On y voit apparaître, outre les groupes déjà mentionnés : des Européens, des Libanais, des Indonésiens, des Indiens (d'Inde), des Surinamiens, des Malgaches, des Mélanésiens et des Hmongs. Ces migrants se répartissent entre deux grands types d'activité : le commerce et l'agriculture.

*

* *

D'un point de vue chronologique, on distinguera, pour récapituler, quatre grandes phases dans les mouvements migratoires de la région du Maroni :

— Les premières opérations de peuplement

C'est la création, au début du XIX^e siècle, de l'établissement agricole de Mana, par la Mère Javouhey — fondatrice de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny. C'est ensuite, juste après l'abolition de l'esclavage, l'ouverture du bagne à Saint-Laurent (1852) avec les mêmes objectifs de mise en valeur.

— La ruée vers l'or

La découverte de l'or et le début de son exploitation font totalement changer le profil de la société : l'espoir de faire fortune attire dans la région nombre de migrants spontanés venant de toute la Caraïbe.

— La départementalisation et son apogée : le « Plan vert »

Avec la départementalisation et l'épuisement parallèle des gisements d'or, les projets agricoles reprennent, à petite échelle d'abord. Puis, en 1975, le « Plan vert » est mis en place, aussi vaste par ses ambitions que par l'ampleur des migrations qu'il prévoit ou provoque.

— Les événements du Surinam

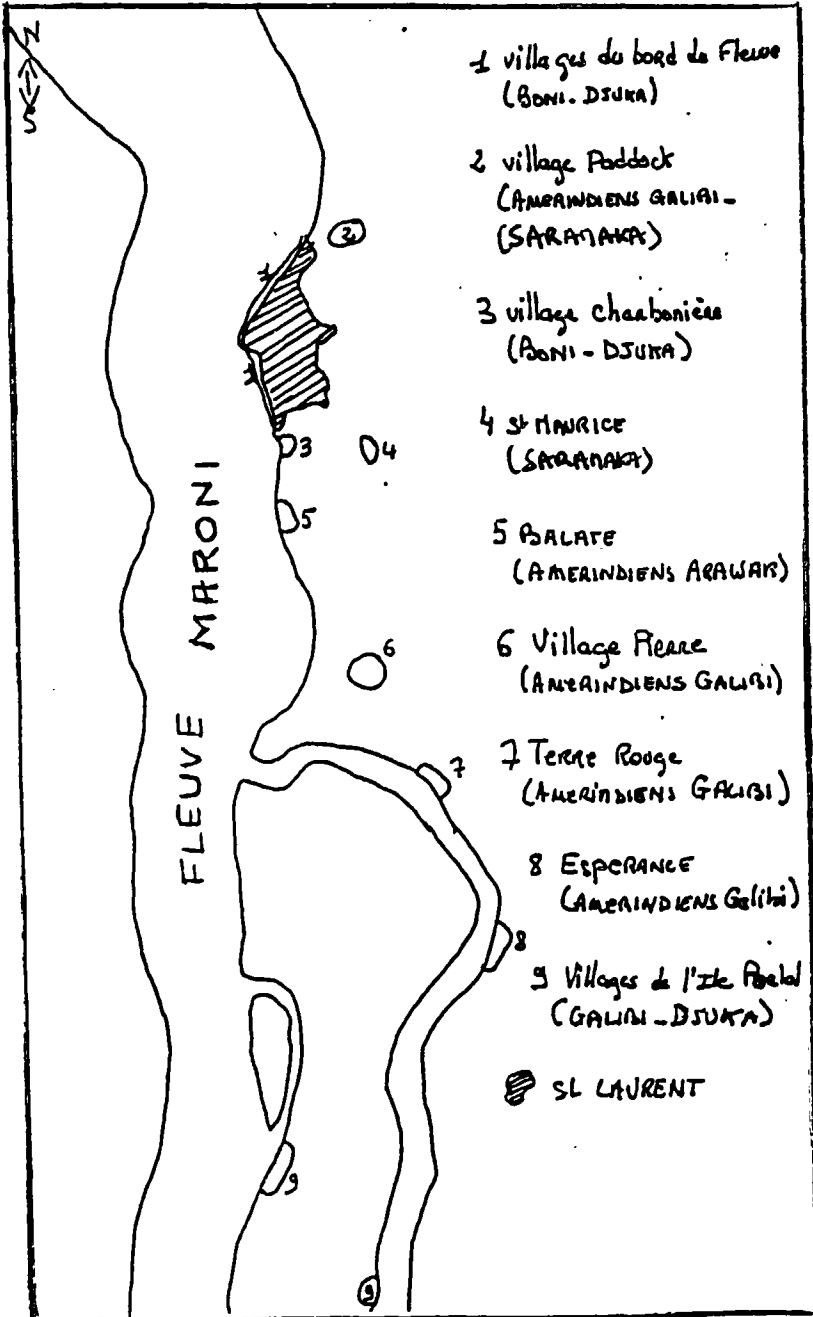
La rébellion qui éclate au Surinam, en 1986, entraîne un afflux massif de Noirs Marrons et l'arrivée de 1 000 Amérindiens, tous présents maintenant depuis plus de deux ans.

HISTOIRE D'« ETHNIES »

MOUVEMENTS DE POPULATION DANS LA REGION DU MARONI

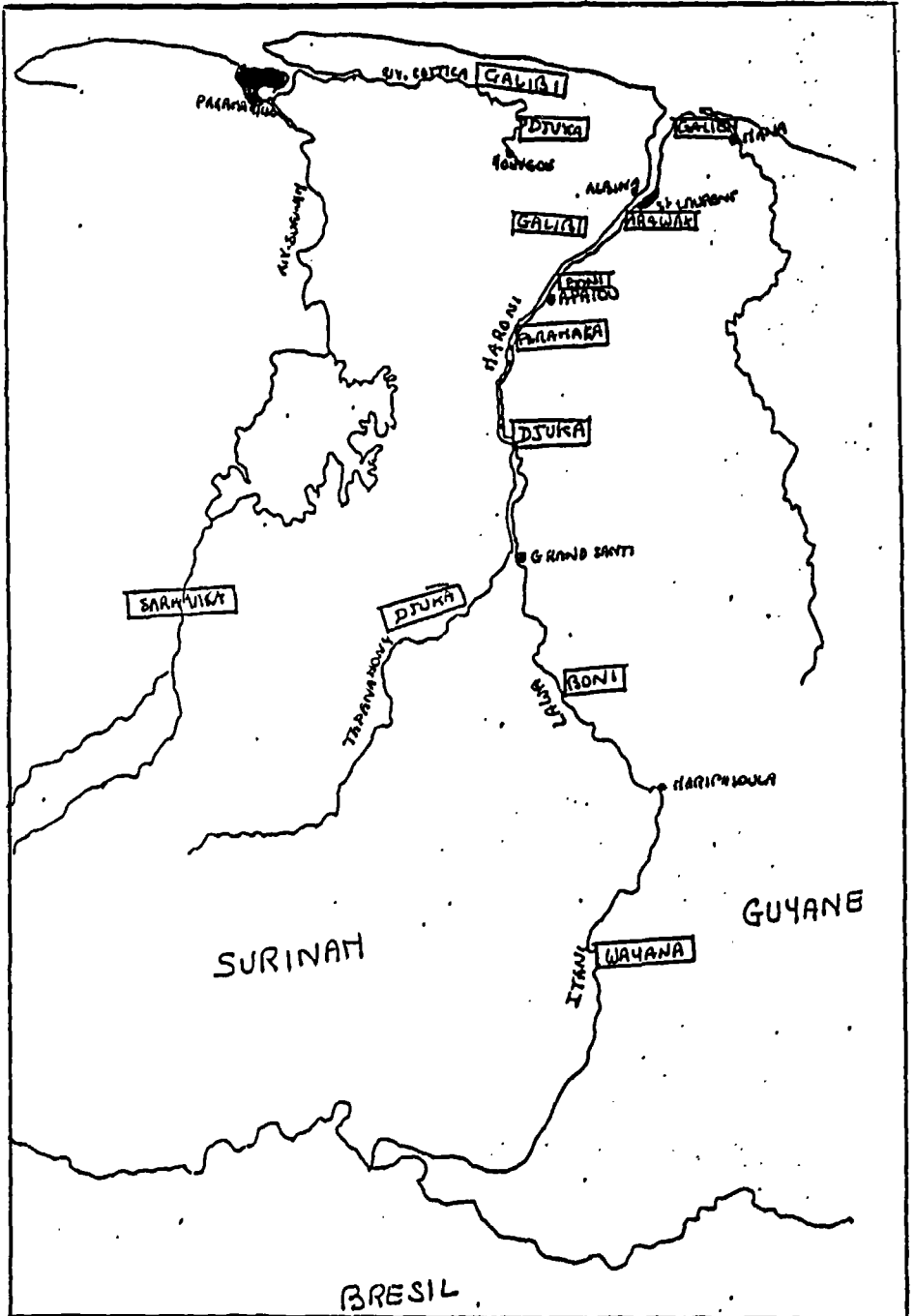
| Appartenance | Objet de la migration | Lieu d'implantation |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Premières implantations | | |
| Amérindiens | semi-nomadisme | Saint-Laurent - Mana |
| Européens Noirs affranchis | Colonisation agricole | Plaine de Mana |
| Européens | Bagne | Saint-Laurent |
| Boni (Marrons) | Demande d'asile | Apatou |
| Période de l'or (1833 - 1940) | | |
| Antillais | Ruée vers l'or | Sur la Mana et le Maroni |
| Saramaka (Marrons) | Transport par canot (or) | Bassin de la Mana |
| Libanais - Indiens | Commerce de l'or | Mana |
| Départementalisation (jusqu'en 1975) | | |
| Indonésiens | Agriculture | Mana |
| Européens | Exploitation forestière | Saint-Jean du Maroni |
| Voisins | Agriculture, "jobs" | Mana - Saint-Laurent |
| Antillais | Création de PME | Saint-Laurent |
| DEBUT DE L'EXODE RURAL DES POPULATIONS DU FLEUVE | | |
| Plan vert (depuis 1975) | | |
| Européens | Agriculture | Mana - Saint-Laurent |
| Réfug. des Nelles-Hébrides Malgaches | Agriculture | Plateau des Mines |
| Hmongs | Agriculture | Acarouany (Mana) |
| Haitiens et voisins | Agriculture, "jobs" | Mana, Saint-Laurent |
| Guerre du Surinam (depuis 1986) | | |
| Djuka (Marrons) | Survie | Région de Saint-Laurent |
| Galibi (Amérindiens) | Survie | Awara - Les Hattes |

VILLAGES ETHNIQUES AUTOUR DE SAINT-LAURENT



HISTOIRE D'« ETHNIES »

IMPLANTATION DES ETHNIES NON URBANISEES AVANT 1986



- II - La situation actuelle

1 - Le conflit surinamien : rappel des faits

Ces faits ont une grande importance pour les habitants de la région : tout le monde, hormis les Hmongs — et encore ! — avait un pied au Surinam avant 1986. C'était vrai même des Haïtiens dont c'était le lieu de passage.

Roniy Brunswjik, alors garde du corps de Dési Bouterse — qui était lui-même, à l'époque, chef de l'Etat surinamien —, a été limogé pour avoir commis des hold-up. Il a donc organisé une rébellion contre le pouvoir de Paramaribo ⁽¹⁾. En eux-mêmes, ces faits purement surinamiens n'avaient pas de quoi bouleverser le rive française du Maroni. Mais R. Brunswjik était Djuka, et les Noirs Marrons se sont sentis solidaires de son combat contre les autres ethnies, et contre *Foto*, la ville ⁽²⁾. D'autres se sont montrés favorables à son action plutôt par opposition à Bouterse.

En effet, d'une part Bouterse se dit socialiste, ce qui n'est pas toujours du goût des gens de Saint-Laurent, Asiatiques ou Européens en particulier ; d'autre part il a pris le pouvoir, en 1980, par un coup d'Etat militaire renversant un gouvernement mis en place par la Hollande au moment de l'indépendance, en 1975, et par conséquent favorable aux intérêts de l'ex-colonisateur. Ce coup d'Etat a d'ailleurs provoqué un exode massif vers la Hollande ainsi que quelques installations en Guyane. Sont intervenus, en outre, la fermeture de la frontière, provoquée par les combats, et le changement de la monnaie qui, effectué en 48 heures, a fait perdre des fortunes à ceux qui étaient du côté guyanais de la frontière. Ainsi, dans sa grande majorité, la population de la région est favorable à Brunswjik — sauf les Amérindiens, pris de tout temps dans des rapports difficiles avec les Djuka.

Pour bien comprendre le bouleversement que ce conflit a pu et peut encore engendrer, il ne suffit pas de comptabiliser le nombre de réfugiés ; il faut aussi voir dans quels domaines toutes les populations du Moyen et du Bas-Maroni ont vu leur cadre de vie changer. Il faut également comprendre ce que recouvre, dans une tel contexte, la notion de « frontière ».

(1) Capitale du Surinam.

(2) Ce mot désigne, au-delà de la ville, tout l'univers urbain occidentalisé.

2 - Le « Fleuve » : région ou frontière ?

Avant la guerre, on pouvait répartir la population en grandes catégories, selon différents critères, et tout d'abord en fonction de l'opposition terre/fleuve.

Il existait des populations terrestres, sédentaires ou sédentarisées, et des populations fluviales, semi-nomades. Ces dernières étaient essentiellement composées des Noirs Marrons et des Amérindiens, qui se partageaient la suprématie du Fleuve. Du Fleuve, mais pas des relations avec le Surinam.

En effet, toute la région vivait d'échanges, officiels ou non, avec ce pays. Nombre de Noirs Marrons et d'Amérindiens, mais aussi de Créoles, de Chinois et de Haïtiens avaient de la famille de l'autre côté de la frontière, ou était au moins en association d'affaires avec des gens d'en face. Certains possédaient une double nationalité, c'est-à-dire qu'ils avaient deux passeports : un français et un surinamien. D'autres, au contraire, n'avaient aucun papier d'identité.

L'approvisionnement au Surinam, peu coûteux du fait des conditions politiques et économiques propres à chacun des pays, permettait, le change au noir aidant, des bénéfices intéressants pour tous, après la traversée du fleuve. Mais le monopole de ces traversées restait celui des ethnies fluviales, et cette réalité économique recoupait les données de l'implantation géographique : les Amérindiens comme les Noirs Marrons étaient installés sur les deux rives et dans les deux pays.

Le Fleuve possédait lui-même une capitale sur chaque rive : Saint-Laurent, ville administrative française, lieu d'emplois salariés et d'une certaine aisance financière ; Albina, ville surinamienne de commerce et d'échanges, relais pour l'approvisionnement venant de Paramaribo.

Pour les populations frontalières, toutes ethnies confondues, cette opposition locale en traduisait d'autres, à plus large échelle : entre Cayenne, capitale d'un pays-relais de l'Occident, lieu des subventions et de la sécurité sociale, et Paramaribo, capitale du commerce et du *business* ; entre la Guyane, pays de valeur sûre, de stabilité politique, économique et monétaire, et le Surinam, pays « test », offrant plus d'opportunités mais aussi plus de risques. Les habitants de Saint-Laurent avaient donc deux pays :

l'un sans surprise, et l'autre dont on surveillait l'évolution au jour le jour, pour ne pas manquer les occasions et en prendre sa part, plus ou moins activement selon le moment.

Il faut savoir encore que Paramaribo est plus proche de Saint-Laurent que ne l'est Cayenne, et qu'avant la guerre la vie y était, le change aidant, beaucoup moins chère. De plus, il existe un réel antagonisme entre Saint-Laurent et Cayenne : on évite autant que possible de se rendre à Cayenne, et, avant la fermeture de la frontière, on allait plus facilement à Paramaribo. S'y ajoute un aspect linguistique non négligeable : il existe une « langue du Fleuve », sorte de pidgin dérivé des langues des Noirs Marrons, et parlé aussi bien par les Amérindiens que par les Chinois et par la plupart des Créoles. Ce pidgin est très proche du *sranan tongoe* que l'on parle à Paramaribo et qui est la deuxième langue officielle du Surinam.

D'autres éléments viennent encore resserrer les liens entre le Fleuve et le Surinam. Citons la radio et la télévision surinamiennes, mieux perçues à Saint-Laurent que RFO Guyane — du reste plus du tout captée à Apatou. Rappelons que, pour certaines ethnies — Amérindiens et Noirs Marrons, en particulier — en raison de l'histoire, les lieux de culture traditionnelle se trouvent souvent au Surinam. Soulignons que la Hollande, en tant que pays de tutelle, a toujours été perçue comme étant plus dynamique que la France — le Surinam ayant toujours été plus développé que la Guyane — et que, grâce aux contacts avec les émigrés surinamiens d'Amsterdam, les rapports d'affaires ont toujours été plus faciles avec la Hollande qu'avec la France...

Chacun de ces faits, jetés pêle-mêle, mériterait un travail de réflexion ; mais leur simple énumération donne déjà un aperçu de ce que peut être ici la notion de frontière. S'il y a effectivement deux pays, il faut bien voir que dans l'esprit des gens, dans leur vie et dans leurs aspirations, ces deux pays se complètent.

3 - Le Fleuve et la ville : limites identitaires

Sur le sol guyanais, le système départemental a cherché à émousser les différences, au moins officiellement. La « francisation », pour reprendre le terme de J-M. Hurault (1970), menait lentement mais sûrement les « populations tribales » à une décul-turation accentuée par un phénomène d'exode rural qui croissait

de manière exponentielle depuis environ 20 ans.

Par contre, l'évolution a été différente sur le territoire surinamien, très contrasté entre d'une part la ville, *Foto*, qui désigne surtout Paramaribo et ses habitants (*Fotoman*, créoles notamment), et d'autre part la brousse, *Bushi*, peuplée de Noirs Marrons qui se définissent eux-mêmes comme des *Bushi Ninge*, ainsi que d'Amérindiens sur la côte. La manière, parfois malveillante, dont s'ignoraient ces deux mondes — *Foto* / *Bushi* — qui n'avaient pas l'administration du colonisateur pour servir de tampon, créait, plus ou moins par réaction dans certains cas, les conditions d'une plus grande cohésion face au groupe opposé, voire contre lui : là réside l'un des aspects essentiels de la guerre. Pour le comprendre, il faut savoir ce que représente *Foto* pour les populations de la forêt et comment cette représentation a évolué ces deux dernières années.

Déjà sensible en Guyane depuis 20 ans, l'exode rural était encore plus important au Surinam où — contrairement à la Guyane où les Noirs Marrons venaient tous du Maroni — il y avait deux zones d'implantation Djuka : l'une sur le Tapanahony, (un formateur du Maroni) et l'autre sur la rivière Cottica, près de la ville minière de Moengo, important bassin d'emplois. L'urbanisation de ce second groupe a été comparable à celle des Amérindiens à Saint-Laurent, « absorbés » petit à petit par la ville ; de plus, de par les liens entre les deux groupes, cette urbanisation a sans doute accéléré celle des Djuka du Tapanahony. On observe le même phénomène pour les Saramaka autour de Paramaribo... On a donc assisté, au Surinam, à une sous-prolétarianisation des populations de la forêt beaucoup plus rapide qu'en Guyane où le mouvement était limité par la quasi-absence d'industrie et de développement économique en général.

Les sociétés de Marrons étaient, à l'origine, culturellement très structurées autour d'un *Gran Man* (chef suprême), et de relais, *Capitaines* et *Basias*, dont l'autorité s'étendait sur des territoires précis (1). Le départ en ville coupait le lien quotidien qui permettait à ce système de se pérenniser ; les individus qui s'urbanisaient se trouvaient par là même presque exclus de leur propre culture. Une réflexion du père de R. Brunswijk en témoigne ; alors que des journalistes l'interrogeaient sur les actions de guérilla de son fils et sur ses conséquences — à une période où le

(1) Cf. notamment : J-M. Hurault (1961b), R. Price (1975), ou D. Vernon (1980).

gouvernement surinamien, comme les observateurs internationaux, s'interrogeaient sur la possibilité de faire intervenir les autorités traditionnelles comme médiateurs —, il répondit : « Mon fils n'était pas mauvais. C'est la ville [*Foto*] qui l'a rendu comme ça, et maintenant, c'est à vous de vous débrouiller avec lui : nous ne pouvons plus rien faire. » . Car *Foto* individualise les rapports et, de ce fait, est responsable de tous les maux, que peut éviter un groupe protégé par sa tradition, mais pas un individu coupé de ce groupe.

Par ailleurs, *Foto* est le territoire des *Fotoman*, les gens des villes. Généralement créoles, ces derniers appartiennent à une société beaucoup moins structurée, beaucoup plus individualiste, et plus tournée vers l'extérieur, c'est-à-dire plus « assimilée » (1). Cette notion revêt un caractère crucial au Surinam : ce sont eux, les *Fotoman*, qui détiennent la totalité du pouvoir depuis l'indépendance (1975), et cette guerre semble montrer qu'ils n'entendent pas le partager avec les gens de la brousse, dont ils perçoivent, de plus, comme une menace, la cohésion de groupe.

La ville présente donc un attrait : salaires, facilités matérielles, modernisme, scolarisation..., mais aussi un risque qu'on n'arrive pas encore à maîtriser.

4 - Les conséquences de la guerre

Auparavant, du côté guyanais, les urbains se situaient essentiellement dans le secteur tertiaire : fonction publique, collectivités locales, services et commerce. On y trouvait une partie des Asiatiques et des Européens, la quasi-totalité des Créoles, ainsi que quelques Amérindiens et Noirs Marrons urbanisés. Les autres vivaient d'agriculture, de subventions et de commerce sur le Fleuve.

Du fait de la guerre, cette répartition a subi une modification considérable, et sans doute, dans de nombreux cas, rédhibitoire. En effet, les « réfugiés » sont arrivés ; la guerre a détruit Albina et Moengo ; Saint-Laurent est désormais la seule ville de la région. La rive surinamienne du Fleuve s'est dépeuplée au profit de la rive guyanaise, et l'on assiste à deux phénomènes conjoints : l'essor du pôle urbain de Saint-Laurent et le renforcement du Fleuve comme foyer culturel.

(1) Cf. M.-J. Jolivet (1982)

— L'essor du pôle urbain de Saint-Laurent

La guerre a très fortement accéléré l'exode rural auquel on assistait depuis une vingtaine d'années. Autre lieu, autres lois : un exode de ce type ne va pas sans une remise en question fondamentale du système social. Dans les camps de réfugiés, les chefs traditionnels — *capitaines*, *Basias* — dont le rôle était précédemment lié à une entité villageoise, ont perdu une partie de leurs prérogatives avec le démantèlement des villages. A un moment, certaines des autorités militaires ou sanitaires qui géraient les camps ont cherché, parmi les réfugiés, des interlocuteurs investis du pouvoir traditionnel, c'est-à-dire des *capitaines*. Mais ceux qu'ils ont trouvé ne représentaient plus rien parce que les membres des *lô* (clans) dont ils étaient responsables n'étaient pas là (1). Parallèlement, on assiste en ville et dans les camps à l'émergence d'un groupe de « dirigeants » occasionnels ; leur pratique même de la ville, leur capacité de s'y « débrouiller » et d'y intégrer les autres vient généralement du fait qu'ils ont été les premiers urbanisés. Les « exclus » d'hier prennent donc un poids important, maintenant que tous sont installés sur leur territoire à eux : la ville.

Chez les Amérindiens, on trouve un phénomène analogue, quoique plus ancien : celui des associations. La première, l'« Association des Amérindiens de Guyane » (2), a vu le jour en 1982. Son but était — et reste — de rassembler les ethnies amérindiennes de Guyane pour préserver leur patrimoine culturel. Son siège est à Awara - Les Hattes. Elle a eu un rôle important au moment de l'arrivée des réfugiés Galibi qu'elle a recueillis et installés aux Hattes, en liaison avec les autorités administratives. Elle gère maintenant la mise en place de la nouvelle commune d'Awara - Les Hattes, constituée en 1989 par détachement de la commune de Mana. Une autre association, *Epo Nango*, a son siège à Terre Rouge, près de Saint-Laurent. Groupe folklorique à l'origine, elle a servi d'interlocutrice lors des échauffourées qui ont récemment opposé Amérindiens et Noirs Marrons, sur le Fleuve.

Dans cette évolution vers un système représentatif moderne, qui va à l'encontre de la tradition et n'est du reste pas du goût de

(1) Cf. J-M. Hurault (1961b), et K. Bilby (1987)

(2) Cf. le numéro 1-2 de la revue *Ethnies*.

tous, on pourrait voir le signe d'une déculturation. Mais un autre phénomène vient faire contrepoids.

— Le renforcement du Fleuve comme foyer culturel

Face à la violence et aux dangers qu'ils engendraient, la guerre et l'exode ont nécessairement entraîné un besoin accru de protection. Or, devant des dangers qui menacent non plus des individus « exclus » mais un groupe tout entier, ce dernier peut se renforcer pour se protéger.

Chez les Noirs Marrons, l'univers est divisé en deux forces : la « bonne force » et la « mauvaise force ». Une guerre ou un exode sont des périodes au cours desquelles la mauvaise force est prépondérante. Dans ce cas, l'on est confronté à deux types de

problèmes engendrant troubles ou maladies : les *wisi*, sorcellerie individuelle correspondant aux problèmes entre personnes et groupes, et le *kumu* ⁽¹⁾, malédiction collective correspondant aux problèmes entre groupes. L'explication de la guerre et de l'exode prend donc automatiquement place dans l'univers magique et religieux que l'individu oubliait un peu, en ville. Depuis deux ans, les *kritu* (réunions des anciens et responsables traditionnels) et les prières collectives se succèdent le long du Fleuve, sollicités en permanence par les événements.

Ainsi, avec l'accroissement de la population de l'une des rives du Maroni et l'augmentation, en raison de la crise, du rythme des pratiques magico-religieuses, le Fleuve lui-même retrouve son statut de berceau culturel, de chemin et lieu d'échange. S'y ajoute la coupure, du fait de la guerre, de la route qui reliait Paramaribo au sud du Surinam et à la vallée du Tapanahony : toute une partie de ce pays n'est plus accessible, maintenant, que par le Fleuve et ses affluents.

Or, cette région est peuplée. Avant la guerre, on traversait le

arrière-pays. Il semble, finalement, que l'on assiste à un renforcement socio-culturel, à une recomposition, là où l'on aurait pu s'attendre au phénomène inverse. Par contre, l'exode rural, lui, est bien réel, et il n'est guère envisageable que ceux qui se sont installés ainsi en ville retournent tous dans des villages, au fond de la forêt.

5 - La question des relations inter-ethniques

On notera tout d'abord que, lorsqu'un groupe se déplace, les phénomènes de déculturation ne se présentent pas de la même manière que lorsqu'il s'agit d'individus. Mais, dans ce cadre, pour comprendre ces phénomènes, il faut aussi se pencher sur les relations inter-ethniques.

Aujourd'hui, toutes les ethnies se trouvent réunies en un même lieu, et à l'étroit. Ce phénomène de déplacement de groupes, aussi bien pour les Noirs Marrons que pour les Amérindiens ou même les Chinois autrefois installés à Albina, interdit toute intégration progressive, comme c'était plus ou moins le cas auparavant ; elle provoque même la confrontation des groupes. De fait, la guerre a exacerbé, entre les ethnies, de mauvaises relations qui se réglaient précédemment par le dédain. Il existe maintenant un conflit ouvert entre Amérindiens et Noirs Marrons ; les Arawak et les Galibi ne se soutiennent pas totalement ; les Boni, qui gardent en mémoire la tutelle des Djuka au XIX^e siècle, jouent de la supériorité que leur confère actuellement leur nationalité française ; les Créoles et les Chinois rejettent les réfugiés ; les Hmong, qui commercialisaient aisément leurs récoltes sur le marché de Saint-Laurent, y subissent désormais la concurrence des Djuka...

Il existe également des rapports d'une autre nature, liés aux activités économiques, et qui ont eux aussi évolué du fait de la guerre. Nous l'avons vu, les Noirs Marrons et les Amérindiens se partageaient la suprématie du Fleuve et assuraient le passage des marchandises entre Albina et Saint-Laurent. Or, Albina est maintenant un camp de l'armée surinamienne. Les marchandises passent toujours, mais les Noirs Marrons ne peuvent évidemment plus aller les chercher. Les Amérindiens s'en chargent donc, et les échanges se font sur la rive guyanaise ou sur le fleuve même. De plus, les communications entre Paramaribo et Albina se coupent ou se restaurent en fonction des combats et, pour éviter ces aléas, le transport des marchandises est en bonne partie

assuré par navigation côtière, domaine quasi exclusif des Amérindiens qui en excluent les autres ethnies. Il en résulte des sentiments de frustration et de méfiance, tandis que s'instaurent de nouveaux rapports de dépendance.

Dans le domaine économique, l'état des relations, faites à la fois de rivalités et de complicités, est donc beaucoup plus nuancé que ne l'indique le tableau rapidement brossé au paragraphe précédent. En réalité, il s'agit de l'instauration d'un état moderne de la compétition, fondé sur l'argent, et qui s'oppose à l'état antérieur, fondé sur l'histoire.

*

* *

Le conflit restant larvé, il est trop tôt pour savoir si le tournant observé dans le système économique et dans les relations inter-ethniques va avoir une incidence sur le développement. En guise de conclusion, on ne peut encore poser que des questions.

Les personnes qui se sont installées dans la région de Saint-Laurent et se sont remises à vivre du commerce fluvial, vont-elles de nouveau privilégier les « abattis », c'est-à-dire l'agriculture traditionnelle, pour éventuellement contourner cette situation de compétition inter-ethnique ? Le fait est que le problème de l'approvisionnement de cette région, de la vie quotidienne des gens, risque de prendre un nouvel aspect, que l'on perçoit déjà. Toutes les ethnies sont concernées ; elles vont réagir, chacune à sa manière. A travers cette situation, on pourra voir si l'intérêt individuel prime ou non sur l'intérêt de groupe. Mais de quels groupes s'agira-t-il ? Les nouveaux groupes urbains, menés par les nouveaux chefs, vont-ils correspondre à l'appartenance ethnique, ou entrer en conflit avec elle ? Voilà, à mon sens, le phénomène qu'il faudra observer dans les mois et les années à venir.

Saint-Laurent du Maroni, mars 1989

Références bibliographiques

- BILBY K. (1987). — « Les Boni et les communes : un problème d'intégration. » *Equinox* n° 24, Cayenne, pp. 100-111.
- CORNETTE A. (1987). — « Quelques données sur l'occupation amérindienne dans la région Basse-Mana-Bas-Maroni, d'après les sources ethno-archéologiques ». *Equinox* n° 24, Cayenne, pp. 19-20.
- GRENAND P. (1985). — « Les Arawak ». *Ethnies* n° 1-2, Paris, pp. 15-17.
- GRENAND P. (1985). — « Les Wayana ». *Ethnies* n° 1-2, Paris, pp. 23-24.
- GROOT S. W. de (1984). — « La guerre des Marrons Boni (1765-1793) ». *Equinox* n° 19, Cayenne, pp. 1-29.
- HCEREE J. (1986). — « Le monde Saramaka. Anthropologie et application ». *Equinox* n° 21, Cayenne, pp. 81-92.
- HURAUULT J-M. (1961a). — « Histoire des Noirs Réfugiés Boni de la Guyane française (d'après les documents de source française) ». *Rev. fr. d'histoire d'Outre-Mer*, XLVII (166), Paris, pp. 76-137.
- HURAUULT J-M. (1961b). — *Les Noirs Réfugiés Boni de la Guyane française*. Dakar, IFAN, mémoire n° 63.
- HURAUULT J-M. (1970). — « La "francisatlon" des Indiens de Guyane ». *Le fait public* n° 16, Paris, 8 p.
- HURAUULT J-M. (1972). — *Français et Indiens en Guyane*. Paris, U.G.E., coll. 10/18, 438 p.
- JOLIVET M-J. (1982). — *La question créole. Essai de sociologie sur la Guyane française*. Paris, ORSTOM, Mémoire n° 96, 503 p.
- LESCURE O. (1985). — « Les Galibi ». *Ethnies* n° 1-2, Paris, pp. 19-20.
- PRICE R. (1975). — *Saramaka social structure : analysis of a Maroon Society in Surinam*. Rio Pedras, Institute of Caribbean studies, University of Puerto Rico, monograph series n° 12.
- PRICE R. (1983). — *First time. The historical vision of an afro-american people*. Baltimore, J. Hopkins University Press.
- STEPHENSON E. (1980). — « Les Créoles ». Cayenne, 10 p. multigr.
- TOUTLEMONDE-NIAUSSAT M. (1985). — *La Guyane. Immigration et développement*. Université de Tours, mémoire de DEA dirigé par G. Belloncle, 170 p. multigr.
- VERNON D. (1980). — « Bakuu : possessing spirits of witchcraft on the Tapanahony ». *Nieuwe west-indische Gids* n° 54, Utrecht, pp. 1-38.